

PPRI

Fiche n°01



Sécurité des personnes

Créer un niveau refuge

Le niveau refuge est un espace qui permet de se mettre à l'abri de l'eau jusqu'à l'intervention des secours. Il doit être réalisé de manière à permettre aux personnes de se manifester auprès des équipes de secours et de faciliter leur intervention d'évacuation par hélitreuillage ou par bateau. La cote de son plancher est fixée selon les différentes catégories de constructions autorisées.

Pour quels objectifs ?



Mise en sécurité des occupants



Réduction du délai de retour à la normale



Réduction des dommages

Pour quels corps de métiers ?



Charpente



Couverture



Électricité



Façade



Maçonnerie



Menuiserie

En quoi consistent les travaux ?

- **Le niveau refuge** est un espace habitable fermé, clos et couvert, attaché à une maison individuelle ou à un logement indépendant dans un immeuble d'habitation collectif situé au-dessus de la cote de référence.

Cet espace doit répondre aux critères suivants :

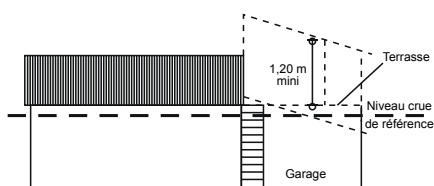
- **Un accès de l'intérieur** : le niveau refuge doit posséder un accès intérieur direct avec le rez-de-chaussée ou le premier niveau de l'habitation s'il en existe un.
- **Un accès de l'extérieur** : le niveau refuge doit disposer d'un accès direct donnant sur l'extérieur aux fins d'évacuation des occupants.

Caractéristiques du niveau refuge :

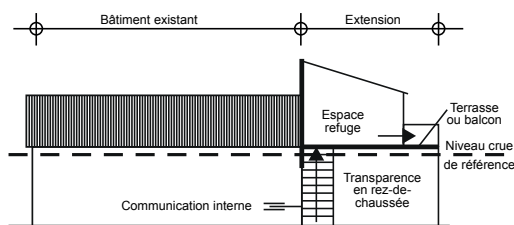
- La surface minimale du niveau refuge est égale à 9 m² au moins avec une hauteur sous plafond de 1,20 m.
- Son plancher est fixé au-dessus de la cote de référence.
- La création d'un niveau refuge est une mesure rendue obligatoire par le Plan de Prévention des Risques Inondations si le niveau de vulnérabilité de votre bien est élevé.

Exemples de niveau refuge (non exhaustifs) :

- Surélévation d'un garage :



- Surélévation par extension :



Pour tous travaux touchant à la structure de la construction, il convient de prendre conseil auprès d'un professionnel du bâtiment.

Conseils facultatifs (non subventionnables) :

- Un dispositif de signalisation peut permettre d'identifier l'accès à la zone de l'intérieur.
- L'accès au niveau refuge peut être pourvu d'un revêtement antidérapant.
- Si l'ouverture de l'évacuation est située en hauteur, prévoir un marche pied ou un petit escabeau.
- Un anneau (ou une lisse d'amarrage) pourra être scellée dans le gros œuvre à proximité de l'ouverture.
- En prévision d'une durée d'attente longue, prévoyez votre "Kit de survie".